Johnson wax PROFESSIONAL

Fiche signalétique

JP OPTIMUM ULTRA-TRAXION

National Fire Protection Association (NFPA)

Hazardous Material Information System (HMIS)

Santé	1
Risques d'incendie	0
Réactivité	0

Vêtements de protection Aucun requis

Apparence Jaune. Vert. Liquide. Voir la Section 9. ATTENTION: PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION DES YEUX.

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	**JP OPTIMUM ULTRA-TRAXION**	**Code**	4509
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Floor care.	**PMS#**	441118
FTSS#	114195001	**Date de validation**	11/20/2001
		Date d'impression	11/20/2001
		Remplace	Aucune validation antérieure.
		En cas d'urgence	(800) 851-7145

Siège social aux É.U.
Johnson Wax Professional
8310 16th Street
Sturtevant, Wisconsin 53177-0902
Phone: (888) 352-2249
MSDS Internet Address:
www.jwp.com

Siège social au Canada
Johnson Wax Professional
100 Matheson Blvd. East, Suite 203
Mississauga, Ontario L4Z 2G7
Phone: (905) 755-0913 or
(888) 746-5971

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Bifluorure d'ammonium	1341-49-7	1-5	TWA: 2.5 (mg/m^3) de RGPT/ARAB [Belgique] TWA: 2.5 (mg/m^3) de BAuA [Allemagne] Total. TWA: 3.5 (mg/m^3) de Arbeidsinspectie [Pays-Bas] TWA: 2.5 (mg/m^3) de personnel de direction, Santé et sécurité [Royaume-Uni (RU)]	Non disponible.
Eau	7732-18-5	60-100	Non disponible.	Non disponible.

Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux Peut irriter modérément les yeux.

Peau Inconnu.

Inhalation Inconnu.

Ingestion Inconnu.

Conditions médicales aggravées par une surexposition: Inconnu.

Voir Information toxicologique (section 11)

Suite à la page suivante

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer abondamment à l'eau courante.
Inhalation	Les premiers secours ne sont pas nécessaires.
Ingestion	Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit	Inconnu.
Points d'éclair	Aucune.
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Éteindre avec un brouillard d'eau ou avec un extincteur à anhydride carbonique, à poudre sèche ou à mousse appropriée. On peut recourir aux méthodes habituelles de lutte contre l'incendie.
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Inconnu.

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Balayer ou ramasser le matériel. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination. Terminer le nettoyage avec un rinçage à l'eau.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention	Éviter le contact avec les yeux. Wash thoroughly after handling. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT .
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie	Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local.
Protection personnelle	
Yeux	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Mains	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Respiratoire	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Pieds	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Corps	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence	Liquide
Odeur	Neutre.
Couleur	Jaune. Vert.
pH	4.4 [Acide.]
Gravité Spécifique	1.02
Point d'ébullition/condensation	>100°C (212°F)
Point de fusion/congélation	<0°C (32°F)
Viscosité	4 cP (Dynamique).
Solubilité dans l'eau	Complète.

Suite à la page suivante

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Inconnu.
Incompatibilité avec différentes matières	Réactif avec les acides, les alcalis.
Produits de décomposition dangereux	Les produits toxiques de la décomposition renferme: Vapeurs ammoniacales. fluorure d'hydrogène
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë	ORALE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg (rat).
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Inconnu.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets	Aucune précaution spéciale n'est nécessaire. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérale, provinciales, locales ou d'État.

Section 14. Renseignements sur l'expédition

Classification pour le DOT

DOT Nom d'envoie	S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

TDG Classification

TDG Nom d'envoie	S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

Section 15. Information règlementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Federal	CWA (Clean Water Act) 311: Bifluorure d'ammonium CERCLA : Substances dangereuses.: Bifluorure d'ammonium
état	New Jersey - Liste des déversements: Bifluorure d'ammonium New Jersey: Bifluorure d'ammonium Massachussetts - Liste des déversements: Bifluorure d'ammonium Massachusetts RTK: Bifluorure d'ammonium Pennsylvanie RTK: Bifluorure d'ammonium Ils n'y a pas des principes qui sont soumis la necessite de rapporter en suivant 'Proposition 65' de Californie.
Information sur les produits enregistrés	Sans objet.

Règlements canadiens

SIMDUT Classification	Classe D-2B: Substance ayant d'autres effets toxiques (TOXIQUE).
Symbole du SIMDUT	
Information sur les produits enregistrés	Sans objet.

Suite à la page suivante

Inventaire des Produits Chimiques	Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations spéciales	Non disponible.
Version	1.01

Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.